



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31 mai 2021



Baromètre 2020 : malgré la crise sanitaire les conflits encore nombreux

Comme chaque année, et ce malgré la crise sanitaire qui a marqué les deux dernières années scolaires, L'ASL publie son baromètre du climat dans les établissements scolaires. L'objectif de ce baromètre annuel est de rendre compte de l'évolution du climat scolaire dans les établissements à travers l'analyse des situations et dossiers que L'ASL traite au quotidien pour accompagner ses adhérents.

Les chiffres clés

- Les **personnels d'éducation** (enseignants, directeurs d'école, AESH...) du **1er degré sont les plus exposés aux risques** (59 % des dossiers traités).
- La **majorité des plaintes concernent des insultes et menaces** (45,7 %) et de la **diffamation** (24,9 %) ;
- Concernant les tiers impliqués dans les litiges, L'ASL note une **baisse pour les responsables légaux** (38 % en 2020 contre 57 % en 2019) et les **élèves** (13 % en 2020 contre 22% en 2019), alors que la **catégorie « tiers non-identifié » connaît une hausse importante** (31% en 2020 contre 6% en 2019).
- Dans près de **90% des cas, l'adhérent est « victime »**, bien que l'on note une augmentation (2,67 % en 2019 contre 10,7 % en 2020) de la classification « auteur », les **adhérents, plus souvent mis en cause par un tiers, s'adressant à L'ASL pour se défendre des accusations portées à leur égard.**
- Par rapport à l'année précédente, on note **une baisse du nombre de dossiers ouverts de 20% en moyenne**. Pourtant après analyse, cette baisse est très clairement à relativiser au regard de la situation sanitaire et des pics d'ouverture de dossiers hors période de confinement (voir plus bas).

Une baisse du nombre de dossiers en « trompe-l'œil »

La baisse constatée du nombre de dossiers s'explique clairement par la période de confinement et ce, pour plusieurs raisons :

- un fléchissement dans l'interaction directe entre les personnels, parents et élèves;
- un temps important des personnels consacré à la mise en œuvre de l'école à distance puis des protocoles sanitaires successifs ;
- des difficultés des personnels transposées dans leur vie personnelle, via des outils numériques engendrant une réaction différente de leur part.

Les tensions restent pour autant importantes. L'analyse, mois par mois, des chiffres et sa projection montrent qu'en « année normale », le **nombre de dossiers ouverts aurait été au moins égal, voire supérieur à l'année 2019** :

- une **légère hausse du nombre de dossiers ouverts au mois de janvier 2020** (481) par rapport à 2019 (450) **et en décembre 2020** (422) par rapport à l'année précédente (379) ;
- **un pic du nombre de dossiers ouverts en novembre 2020** (706 contre 454 en novembre 2019). Une majorité de dossiers sont en lien avec l'opposition de parents sur le port du masque obligatoire en élémentaire. On note également des motifs de dossiers plus habituels et en lien avec le numérique.

Période de confinement : des tensions et risques toujours d'actualité

Durant la période de confinement et d'enseignement à distance, L'Autonome de Solidarité Laïque a été, plus que jamais, un véritable « réceptacle des maux ». Après un examen minutieux des nombreuses sollicitations de ses adhérents, des témoignages et situations vécues par les personnes sur le terrain, elle a répertorié et analysé l'ensemble des dossiers ouverts par ses adhérents pour comprendre l'impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement de l'école et sur celui des familles. Elle a traduit cette analyse dans un Livre blanc *École et Covid-19, continuité pédagogique et risques du métier*.

Cette analyse a montré que :

- la diminution des relations directes durant le confinement n'a pas amplifié les dysfonctionnements déjà constatés dans la relation parents/enseignants, mais ne les a pas apaisés non plus. **Parmi les dossiers que L'ASL a dû traiter durant cette période, le nombre des dossiers qualifiés d'« incivilités » est resté proportionnel à celui observé en temps ordinaire** avec des causes identiques.
- l'usage des outils numériques accentué a pu en faire des instruments de critique et parfois d'agression ou d'intrusion dans la vie privée des personnels. Ainsi, **L'ASL a constaté une hausse significative des violences « numériques » : insultes, menaces et propos diffamatoires d'élèves.**

[Consulter le Baromètre 2020 du climat scolaire](#)

À propos de L'Autonome de Solidarité Laïque (L'ASL)

Nées aux côtés de l'école de la République, L'Autonome de Solidarité Laïque et ses 98 délégations départementales agissent depuis plus d'un siècle pour protéger les personnels de l'éducation et prévenir les risques de leurs métiers.

Pour L'ASL, la prévention est la première des protections. Elle propose une offre de formation sur l'environnement juridique des métiers de l'éducation qu'elle dispense aux personnels d'éducation en formation initiale et continue (près de 10 000 personnels formés chaque année).

Sa mission est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale.

Forte de son expertise, elle partage, depuis 2008, la protection des enseignants et non-enseignants avec la MAIF dans le cadre de l'Offre Métiers de l'Éducation choisie par un personnel de l'éducation sur deux.

CONTACT PRESSE

Cihem GHARBI

01 83 75 65 15 - 06 10 71 14 15

c.gharbi@unicorp.fr